

**Joanne, Adolphe.** Dictionnaire des communes de la France. Contenant pour chaque commune la division administrative, la population d'après le recensement de 1861; la situation géographique, l'altitude; la distance de chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département; le bureaux de poste, les stations et correspondances des chemins de fer et le bureau de telegraphie électrique; la cure ou succursale; l'indication de tous les établissements d'utilité publique ou de bienfaisance; tous les renseignements administratifs, judiciaires, ecclésiastiques, militaires, maritimes; le commerce, l'industrie; l'agriculture; les richesses minerales; la nature du terrain; enfin les curiosités naturelles ou archéologiques; les collections d'objets d'art ou de sciences; avec la description détaillée de tous les cours d'eau, de tous les canaux, de tous les phares, de toutes les montagnes; et des notices géographiques, administratives et statistiques sur les 89 départements; et précédé d'une introduction sur la France par . . . . avec la collaboration d'une société d'archivistes, de géographes et de savants. gr. 8. Paris 1864.